

MAIRIE d'ARRONDISSEMENT de

Du 6, mil huit cent trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le à heure du décédé profession

Âgé de ans, né à département d domicilié à

et d

Sur la déclaration à moi faite par Âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par

domicilié à Âgé de ans, profession d qui a dit être défunt

Et ont, les déclarans,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d'ARRONDISSEMENT de

Du 6, mil huit cent trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le à heure du décédé profession

Âgé de ans, né à département d domicilié à

et d

Sur la déclaration à moi faite par Âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par

domicilié à Âgé de ans, profession d qui a dit être défunt

Et ont, les déclarans,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d'ARRONDISSEMENT de

Du 6, mil huit cent trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le à heure du décédé profession

Âgé de ans, né à département d domicilié à

fil d

et d

Sur la déclaration à moi faite par Âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par

domicilié à Âgé de ans, profession d qui a dit être défunt

Et ont, les déclarans,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.

MAIRIE d'ARRONDISSEMENT de

Du 6, mil huit cent trente-huit, à heure du

ACTE DE DÉCÈS d

N. le à heure du décédé profession

Âgé de ans, né à département d domicilié à

fil d

et d

Sur la déclaration à moi faite par Âgé de ans, profession d domicilié à qui a dit être d défunt et par

domicilié à Âgé de ans, profession d qui a dit être défunt

Et ont, les déclarans,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarans.